



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL dans le secteur juridique. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau du secteur et de la branche professionnelle.



MOUVEMENTS SALARIÉS IMPORTANTES

La branche des avocats se caractérise par des mouvements importants des salariés.

Les taux d'entrée et de sortie des salariés de la branche sont élevés et supérieurs à la moyenne du secteur.

Le solde des effectifs est négatif indiquant une baisse du nombre total de salariés sur l'année.

Le turnover est également important montrant une forte mobilité des salariés.

Effectifs entrés ou sortis au cours de l'année 2012

		
Effectifs présents au 1-1-2012	35 008	49 020
Salariés entrés dans l'année	8 725	11 095
Salariés sortis dans l'année	9 406	11 498
Salariés entrés et sortis dans l'année	4 064	4 740
Taux d'entrée	24,9 %	22,6 %
Taux de sortie	26,9 %	23,5 %
Solde 2012	-1,9 %	-0,8 %
Turnover annuel	25,9 %	23 %

Sources : DADS 2012 – Traitement Ithaque

$$\text{Taux d'entrées} = \frac{\text{Nombre d'entrées 2012}}{\text{Effectif début d'année}}$$

$$\text{Taux de sortie} = \frac{\text{Nombre de sorties 2012}}{\text{Effectif début d'année}}$$

$$\text{Turnover annuel} = \frac{(\text{Nombre d'entrées} + \text{Nombre de sorties})}{2 \times \text{Effectif début année 2012}}$$



Mesure du nombre de salariés qui, chaque année entrent ou sortent du secteur.

- Les entrées = salariés entrés dans la branche en cours d'année

- Les sorties = salariés sortis de la branche en cours de l'année

Chaque salarié n'est compté qu'une seule fois, quel que soit le nombre de contrats qu'il a pu avoir dans des entreprises de la même branche dans l'année (salariés à contrats multiples ou multi-employeurs).

Les ratios (taux d'entrée, taux de sortie, turnover) sont calculés, comme il est d'usage, sur la base des effectifs présents au 1^{er} janvier et non sur les effectifs totaux tels qu'utilisés pour les autres indicateurs de ce document.



Secteur juridique

Branche professionnelle



Cabinets d'avocats



SURREPRÉSENTATION DES CDD

Six salariés entrants sur 10 sont recrutés en CDI et un quart un CDD alors que le CDI est largement majoritaire au sein de la population totale.

MAJORITÉ DE RECRUTEMENTS DE SALARIÉS DE MOINS DE 35 ANS

Les entrants sont logiquement plus nombreux chez les jeunes que dans les autres tranches d'âge, près des 3/4 ont moins de 35 ans. Cependant, 25 % des entrants ont plus de 35 ans ce qui est le signe d'entrées en cours de carrière.

RECRUTEMENTS SUR L'ENSEMBLE DES CATÉGORIES SOCIALES

Les recrutements concernent toutes les catégories sociales. Les cadres sont proportionnellement moins nombreux parmi les nouveaux embauchés que dans la population totale. En revanche, pour les professions intermédiaires c'est la situation inverse.



ÉVOLUTION INÉGALE DU NOMBRE DE SALARIÉS

Trois régions affichent un solde de salariés négatif, ces régions sont toutes concernées par une baisse du nombre de salariés dans les cabinets d'avocats.

Profil des entrants

Répartition des entrants par types de contrat

Branche professionnelle	CDI	CDD	Apprentissage	Autre
	40 %	28 %	1 %	31 %
	43 %	31 %	1 %	25 %

Répartition des entrants par tranches d'âge

Branche professionnelle	< 35 ans	35-50 ans	50 ans et +
	74 %	21 %	4 %
	73 %	22 %	5 %

Répartition des entrants par catégories sociales

Branche professionnelle	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
	19 %	14 %	65 %	3 %
	16 %	13 %	67 %	5 %

Mobilité annuelle par région

Solde annuel = effectifs entrants – effectifs sortants

Région		
Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine	31	58
Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes	-12	18
Auvergne, Rhône-Alpes	-6	39
Bourgogne, Franche-Comté	11	11
Bretagne	8	13
Centre	-23	-32
Corse	0	-2
DOM	-5	-6
Île-de-France	-628	-521
Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées	-38	-23
Nord-Pas-de-Calais, Picardie	6	-13
Normandie	21	35
Pays de la Loire	-20	10
Provence-Alpes-Côte d'Azur	-26	10
Total	-681	-403

Source : DADS 2012